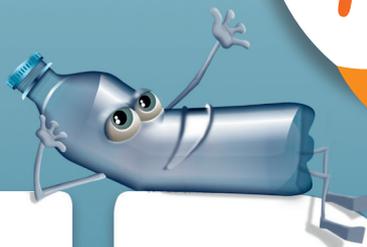




Communauté  
de Communes  
Maine Saosnois



# GUIDE DU TRI



CITEO

# LES MODES DE COLLECTES



- Sacs d'ordures ménagères en porte à porte ou en apport volontaire avec badge d'accès.
- Emballages recyclables en apport volontaire.

- Sacs d'ordures ménagères en porte à porte.
- Emballages recyclables en apport volontaire.

- Sacs d'ordures ménagères en porte à porte.
- Sacs jaunes d'emballages et papiers en porte à porte.
- Verre en apport volontaire.

# EN MÉLANGE : LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

À DÉPOSER DANS VOTRE SAC OU POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Briques alimentaires



Emballages cartonnés



Bouteilles et flacons en plastique



Journaux, magazines, publicités, catalogues, annuaires, cahiers, enveloppes, feuilles, courriers



Emballages métalliques, aérosols

+ Tous les autres emballages en plastique se trient



(VOIR PAGE SUIVANTE)



## INFO PRATIQUE

- À déposer en vrac, bien vidés.
- Ne pas enlever les bouchons.
- Ne pas rincer les emballages.
- Les gros cartons sont à déposer en déchèterie.

# LES NOUVEAUX EMBALLAGES À TRIER

À DÉPOSER DANS VOTRE SAC OU  
POINT D'APPORT VOLONTAIRE



Tous les pots et boîtes en plastique



Toutes les barquettes en  
polystyrène et en plastique



Tous les sacs, sachets et  
films en plastique

## LES FAUX-AMIS

- Les objets en plastique : tuyau, seau, bassine, jouet, vaisselle en plastique, bâche, crayon ...
- Les sacs et sachets biodégradables.
- Les très petits emballages : papier bonbon ...



## INFO PRATIQUE

- À déposer en vrac, bien vidés.
- Ne pas imbriquer les emballages.
- Ne pas rincer les emballages.

# LES EMBALLAGES EN VERRE

À DÉPOSER DANS VOTRE POINT D'APPORT VOLONTAIRE

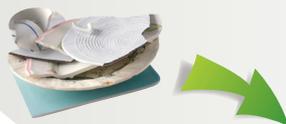


Bouteilles en verre



Pots et bocaux en verre

**Vaisselle et vitre cassées  
= ordures ménagères**



## INFO PRATIQUE

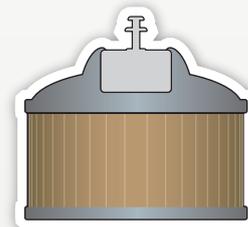
- À déposer en vrac, bien vidés.
- Ne pas rincer les emballages.
- Retirer les couvercles et bouchons.
- Vaisselle et vitre cassées, porcelaine, miroir... sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.

## Le saviez-vous ?

Le verre se recycle à l'infini !  
Le verre des bouteilles et le verre de la vaisselle ne sont pas identiques.

# LES ORDURES MÉNAGÈRES

## À DÉPOSER DANS VOTRE POINT D'APPORT VOLONTAIRE



- Ne pas déposer les ordures ménagères en vrac sans sac dans le conteneur.
- Utiliser des sacs d'un volume de 30 L max.
- Renouveler les piles du badge au besoin.



Articles d'hygiène souillés :  
couches, lingettes, cotons...



Déchets de balayage,  
poussières



Litière d'animaux domestiques



Ampoules à filament uniquement



Déchets de cuisine et restes de repas  
(si vous ne pouvez pas composter)



Vaisselle cassée, porcelaine,  
faïence, miroir en petite quantité



## À DÉPOSER DANS VOTRE SAC

- Sac à déposer le jour de la collecte ou la veille au soir.
- Bien fermer le sac.
- Sac à déposer dans un lieu visible et accessible au camion de ramassage.
- Attention : en cas de présence de déchets recyclables, votre sac ne sera pas collecté !



Papier aluminium,  
papier sulfurisé



Petits emballages,  
papiers bonbons



# COMPOSTER POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

La Communauté de Communes Maine Saosnois vend un composteur de 400 litres et un bio seau de 10 litres pour 15 euros. Vous pouvez vous en procurer aux antennes de Marolles les Braults, Mamers et Bonnétable.



**Votre composteur doit être installé à même le sol et dès son installation vous pouvez commencer à y mettre vos déchets organiques :**

- Epluchures, filtres/marc de café, sachets d'infusion, essuie-tout, coquilles d'oeufs écrasées, restes de repas...
- Tonte de gazon, feuilles d'arbres, mauvaises herbes avant graine ou sèches, fanes de légumes, fruits/légumes pourris, fleurs fanées...
- Plumes, cheveux, cendre de bois (sèche et éteinte), sciure de bois, paille, foin, fumier...



**N'Y METTEZ SURTOUT PAS :**

- Viandes/poissons, os, crustacés, matières grasses, huiles végétales, laitages...
- Taille de résineux/laurier palme, lierre, plantes/fruits malades, mauvaises herbes en fleurs ou en graine...
- Lingettes, mégots de cigarette, cendre de barbecue, litières d'animaux domestiques, couches-culottes, poussières et sacs d'aspirateur...

## Comment utiliser le compost ?

Le compost peut s'utiliser de nombreuses manières, pour tous les végétaux du jardin, ou presque :

- Etalé sur le sol en couche de 3 à 5 cm d'épaisseur, comme un paillage sur un sol biné et désherbé, au pied des arbustes, rosiers, arbres fruitiers, vivaces.
- Au potager, répandu et griffé au pied des légumes gourmands.
- Mélangé à la terre de jardin lors des plantations (1/4 de compost, 3/4 de terre).
- ...

## LES 3 RÈGLES D'OR :

- Variez les déchets (cuisine et jardin) pour obtenir un bon équilibre.
- Arrosez de temps en temps mais ne laissez pas le composteur ouvert lorsqu'il pleut.
- Aérez à chaque apport.





# VOS DÉCHÈTERIES

## Déchets acceptés



### DÉCHETS NON DANGEREUX



	ENCOMBRANTS	BOIS	DÉBLAIS / GRAVATS	DÉCHETS VERTS	CARTONS	MÉTAUX	AMEUBLEMENT	RÉUTILISATION RÉEMPLOI	TEXTILES
Bonnétable	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Marolles les Brouaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint Rémy des Monts / Marnes	X	X	X	X	X	X	X		X
Saint Cosme en Vairais	X	X	X	X	X	X	X		X

Neufchâtel en Saosnois

X	X		X	X					
---	---	--	---	---	--	--	--	--	--

### DÉCHETS DANGEREUX



	DEEE	BATTERIES	PILES ET ACCUMULATEURS	CARTOUCHES ENCRE	HUILES DE VIDANGE	HUILES DE FRITURES	DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)	LAMPES
Bonnétable	X	X	X	X	X	X	X	X
Marolles les Brouaux	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint Rémy des Monts / Marnes	X	X	X	X	X	X	X	X
Saint Cosme en Vairais	X	X	X	X	X		X	

Neufchâtel en Saosnois

					X			
--	--	--	--	--	---	--	--	--



**écomobilier**  
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

**EcoLogic**  
La 2<sup>e</sup> vie des déchets électriques



**réylum**  
engagés pour un recyclage responsable



**ECO TLC**  
L'eco-organisme du textile - du linge - de la chaussure



# VOS DÉCHÈTERIES

## Horaires

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Bonnétable</b>	14h-18h	09h-12h	09h-12h   14h-18h	-	09h-12h   14h-18h	09h-12h   14h-18h
<b>Marolles les Braults</b>	09h-12h	-	09h-12h   14h-18h	-	14h-18h	09h-12h   14h-18h
<b>Saint Rémy des Monts Mamers</b>	09h-12h	14h-18h	14h-18h	09h-12h	09h-12h   14h-18h	09h-12h   14h-18h
<b>Saint Cosme en Vairais</b>	-	09h-12h	-	14h-18h	09h-12h	09h-12h   14h-18h
<b>Neufchâtel en Saosnois</b>	-	-	14h-17h	-	-	09h-12h   14h-17h

## À SAVOIR !

**N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'accès.  
Dernière entrée autorisée 15 min avant la fermeture de la déchèterie.**

# GASPILLAGE ALIMENTAIRE



## Comment éviter le gaspillage alimentaire ?

### Lors de l'achat des aliments :

Utilisation d'une liste de courses, faire attention aux dates de péremption, ne pas acheter en trop grosses quantités.

### Le stockage des aliments et la gestion des stocks :

Utilisation rationnelle du réfrigérateur, sensibilisation aux dates de péremption, gestion des quantités cuisinées.

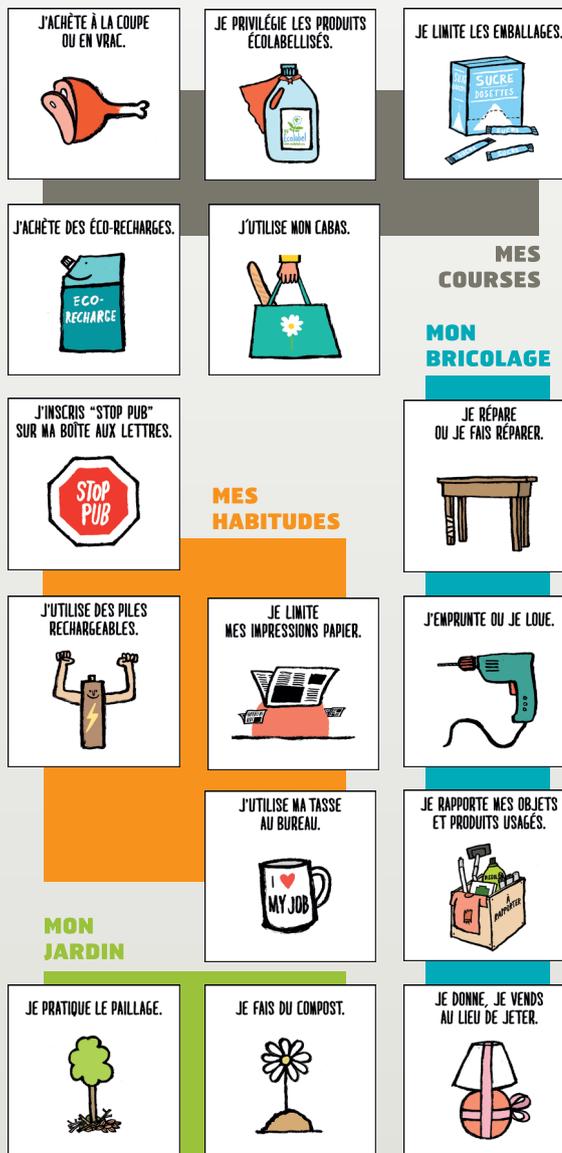
### Apprendre à cuisiner avec les restes :

Pour cela vous pouvez vous rendre sur certains sites internet comme [www.quefaireavec.com](http://www.quefaireavec.com), rentrez 2 ou 3 ingrédients, le site recherche automatiquement une recette qui pourra les accommoder.

**Privilégier la consommation locale car plus les lieux de production sont éloignés des lieux de consommation, plus la chaîne d'approvisionnement devient complexe et les risques de perte augmentent.**

## l'éco-consommation

Quelques petits gestes simples existent pour mettre en place une démarche de réduction de nos déchets.



# UNE QUESTION, UN DOUTE ?

## Communauté de Communes Maine Saosnois

- Siège  
7, place Henri Coutard  
72260 MAROLLES LES BRAULTS  
Tél : 02 43 34 16 48
- Antenne Mamers  
3, rue Ernest Renan  
72600 MAMERS  
Tél : 02 43 97 25 31
- Antenne Bonnétable  
8, rue Mazagran  
72110 BONNÉTABLE  
Tél : 02 43 29 00 01

[dechets@mainsaosnois.fr](mailto:dechets@mainsaosnois.fr)

ET SI TRIER  
ÉTAIT +  
SIMPLE  
DÉSORMAIS !



[WWW.TOUSLESEMBALLAGESSETRIENT.FR](http://WWW.TOUSLESEMBALLAGESSETRIENT.FR)